

et d'intelligence, et il connaît parfaitement la forme constitutionnelle de gouvernement dont nous sommes tous si fiers en vigueur dans l'Empire britannique ou Commonwealth des nations britanniques. Nous sommes un peuple libre et nous formons une grande et véritable démocratie sous un monarque constitutionnel. Les sujets britanniques résidant dans toutes les parties du monde ont prouvé d'une manière décisive leur attachement à la Couronne dans toutes les circonstances. Sous bien des rapports, Sa Majesté ressemble à son bien-aimé père, le roi George V, et j'ose croire que sous sa sage direction et avec le concours de sa charmante épouse, le prestige de la monarchie et la fidélité remarquable du peuple envers son souverain augmenteront avec les années.

Pour citer les derniers mots de la présente résolution, nous prions "que toutes les entreprises du règne de Votre Majesté conduisent au bon gouvernement de Vos peuples, à la conservation de la liberté, de même qu'à l'avancement de l'union et de la paix."

Nous, de l'opposition, nous unissons de tout cœur pour présenter nos vœux les plus respectueux à Sa Majesté et à Sa Gracieuse Majesté la reine Elizabeth, ainsi que l'assurance de notre fidélité et de notre assistance. Qu'on me permette de formuler le vœu sincère que Dieu accorde à Leurs Majestés une longue vie de bonheur et de prospérité. "Dieu sauve le Roi".

(Texte)

L'hon. ERNEST LAPOINTE (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, j'apprécie à sa haute valeur le privilège qui m'est donné d'appuyer la résolution proposée par le très honorable premier ministre (M. Mackenzie King) et d'offrir à Sa Majesté le Roi George VI, à la mémorable occasion de son avènement au Trône, les hommages et les vœux de mes compatriotes de langue française.

Selon le jugement d'un observateur étranger, l'association des nations du Commonwealth vient de donner au monde, qui a vu s'écrouler tant d'empires et s'effondrer tant d'institutions historiques, un grand et réconfortant spectacle: celui de tous ses peuples s'unissant dans un même sentiment de loyauté envers la Couronne et respectant en elle le symbole de leur unité et de leur passé glorieux.

Maintenant que nous avons réalisé l'étonnant progrès politique de concilier la monarchie et la démocratie, le Souverain n'exerce plus directement le pouvoir, mais il continue d'en être l'emblème vivant.

Le Royaume-Uni et les Dominions, conscients de leur mission providentielle de tra-

[Le très hon. sir George Perley.]

vailler au maintien de la stabilité, de la paix et de l'ordre universels, ont, avec un magnifique ensemble, reconnu dans la proclamation de leur nouveau monarque un gage de leur continuité et de la sauvegarde des meilleures traditions britanniques.

Depuis quelques années, on se plaisait à reconnaître que le duc d'York était le portrait physique et moral de son père. Formé comme lui à la rude et saine discipline de la vie du marin, il possède en outre les hautes qualités morales et l'absolue dévotion au devoir qui ont mérité à George V la fidélité et l'affection de ses sujets.

Après avoir servi sa patrie dans la marine et l'aviation durant la guerre, notre monarque s'est consacré, pendant la paix, à l'étude des problèmes sociaux et industriels et au rapprochement des classes de la société. Tous ceux qui ont eu l'avantage de connaître sa personnalité distinguée, d'apprécier la dignité simple et virile de son caractère, savent qu'il se rend pleinement compte de ses responsabilités et qu'il se conformera scrupuleusement aux règles et aux devoirs de la monarchie constitutionnelle.

Dans sa première déclaration officielle au Conseil privé, le Roi a d'ailleurs affirmé sa volonté de respecter strictement les principes de notre forme de gouvernement et sa résolution de se vouer, avant tout et par-dessus tout, au bien-être de ses sujets.

Qu'il me soit permis d'exprimer au Roi l'assurance de notre loyauté et de lui formuler nos souhaits de le voir s'employer au bon gouvernement de son peuple et à la sauvegarde de la liberté et de la paix.

Nous tenons aussi à témoigner notre respect à Sa Majesté la Reine, que ses nobles qualités de cœur et d'esprit semblent tout naturellement prédestiner à seconder le dévouement de son loyal époux.

Je désire, en terminant, rappeler les termes de la proclamation officielle de Son Excellence le Gouverneur général du Canada et répéter que nous prions "Dieu, de qui tous les rois et les reines tiennent leur puissance, d'accorder au Prince Royal George VI un long et heureux règne".

(Traduction)

M. J. S. WOODSWORTH (Winnipeg-Centre-Nord): Monsieur l'Orateur, ce n'est pas que j'en veuille aux termes de l'Adresse. Je veux plutôt, comme je l'ai laissé entendre hier, protester contre le dépôt, à cette étape des délibérations, d'une adresse par le Gouvernement. Si George VI est roi de fait, à mon avis il ne l'est pas de droit tant que le Parlement n'a pas adopté la législation voulue.